

Règlement du Concours Musical du Grand Club Paris

Dispositions générales

1. Le présent règlement (ci-après : « Règlement ») définit les règles, conditions et déroulement du concours musical organisé par le Grand Club Paris basé à Tczew, ul. Nowy Rynek 2 (ci-après dénommé « l'Organisateur »).
2. La compétition se déroule aux dates suivantes :
éliminations à partir du 1er mars 2025, demi-finales en octobre 2025, finales les 17 et 18 novembre 2025.
3. L'objectif du concours est de promouvoir les talents musicaux, de développer la culture du chant et d'accompagner les artistes dans la construction de leur parcours professionnel, ainsi que de promouvoir le Grand Club Paris comme lieu de soutien au développement artistique.
4. Le Règlement s'impose à tous les participants (ci-après : « Participants ») et son acceptation est une condition pour participer au concours.
5. L'Organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications au Règlement, à condition que les Participants en soient informés au préalable via le site Internet et les réseaux sociaux.
6. Dans les matières non réglementées par le présent règlement, les dispositions du Code civil, de la loi sur le droit d'auteur et les droits voisins et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) s'appliquent.

Inscriptions au concours

1. Les personnes physiques âgées de plus de 18 ans peuvent postuler pour participer au concours. Les mineurs ne peuvent participer qu'avec le consentement écrit de leur parent ou tuteur légal (le formulaire de consentement est joint en annexe 2).
2. Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : GCPFESTIWAL@GMAIL.COM avant le 1er mars 2025.
3. Le formulaire de candidature (Annexe 1) doit comprendre :
 - o Données personnelles du participant (nom, prénom, adresse résidentielle, numéro de téléphone, adresse e-mail) ;
 - o Lien vers votre profil de réseau social ;

- o Lien vers un enregistrement vidéo d'une performance live comprenant jusqu'à 3 chansons ;
- o Une déclaration écrite de consentement aux termes du Règlement et au traitement des données personnelles conformément au RGPD.

4. L'Organisateur n'est pas responsable des inscriptions incomplètes, contenant des erreurs ou livrées après la date limite.

5. La candidature n'est considérée comme acceptée qu'après confirmation par l'Organisateur par e-mail.

Étapes du concours

1. Le concours comprend les étapes suivantes :

o Étape initiale : évaluation des candidatures par le comité du concours désigné par l'organisateur sur la base des enregistrements soumis.

- Le Participant accepte que les enregistrements soumis puissent être utilisés par l'Organisateur à des fins promotionnelles, éducatives et artistiques, y compris la publication sur les sites Internet et les réseaux sociaux de l'Organisateur.

o Scène d'audition en direct : les participants qualifiés se produisent sur la scène du Grand Club Paris, interprétant 2 à 3 chansons. Les performances sont enregistrées pour créer des vidéoclips.

- L'organisateur se réserve le droit d'utiliser les performances enregistrées à des fins promotionnelles, marketing, éducatives et artistiques, y compris la publication sur les réseaux sociaux, les sites Internet et le matériel promotionnel lié aux activités du Grand Club Paris.

o Ateliers vocaux : Les participants peuvent participer à des ateliers améliorant leur technique de chant.

- Les documents enregistrés pendant les ateliers peuvent être publiés et mis à disposition par l'Organisateur à des fins promotionnelles et éducatives.

o Demi-finale : 20 participants sélectionnés, qui se produiront en octobre 2025 lors d'auditions live, interpréteront 2-3 nouvelles chansons.

- L'organisateur se réserve le droit d'enregistrer toutes les performances et de les publier sur les réseaux sociaux, sites Web et autres supports promotionnels.

o Finale : 10 finalistes se produiront les 17 et 18 novembre 2025, interprétant 2-3 autres chansons, et le comité sélectionnera le gagnant et les gagnants des places suivantes.

Les performances finales sont enregistrées et pourront être utilisées par l'Organisateur à des fins promotionnelles, marketing, éducatives et artistiques.

Récompenses

1. La cagnotte s'élève à 100 000 PLN, parmi lesquels seront attribués :

o 1ère place : 60 000 PLN,

pour la 2ème place : 25 000 PLN,

pour la 3ème place : 10 000 PLN,

o Récompenses : montants restants à la discrétion de l'Organisateur.

1. Tous les prix seront remis lors du concert final.

Droits d'auteur et droits à l'image

1. Le participant déclare qu'il détient les droits d'auteur sur les enregistrements proposés ou qu'il a obtenu les consentements appropriés des titulaires des droits d'auteur.

2. Le participant s'engage à :

o Publication et partage des enregistrements et visuels envoyés sur les sites Internet et les réseaux sociaux de l'Organisateur ;

o Publication d'enregistrements réalisés lors des différentes étapes du concours (par exemple performances, photos, enregistrements d'ateliers) ;

o Enregistrement de l'image du participant à des fins promotionnelles, éducatives et artistiques.

3. L'Organisateur s'engage à utiliser ce matériel uniquement à des fins promotionnelles, éducatives et artistiques.

4. L'Organisateur n'est pas responsable des réclamations de tiers résultant d'une violation du droit d'auteur ou du droit à l'image par le Participant.

Consentement et déclarations du participant

1. Le Participant déclare avoir pris connaissance du Règlement et en accepter le contenu.

2. Le participant consent au traitement de ses données personnelles conformément au RGPD à des fins liées à l'organisation du concours et à sa promotion.

3. Le participant confirme que les enregistrements soumis sont les siens et qu'il a consenti à leur utilisation.
4. Le participant consent à la publication de son image et de ses enregistrements sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet de l'Organisateur.
5. Dans le cas de participants mineurs, le parent ou le tuteur légal signe une déclaration séparée consentant à la participation de l'enfant au concours et acceptant toutes ses conditions.

Dispositions finales

1. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler le concours ou de modifier ses conditions pour des raisons indépendantes de sa volonté, après en avoir informé les participants par voie électronique aux adresses e-mail fournies par eux ou via le site Internet et les réseaux sociaux de l'Organisateur.
2. Tout litige découlant de la participation au concours sera résolu par le tribunal compétent du siège social de l'Organisateur.
3. Le Règlement entre en vigueur le jour de sa publication sur le site Internet de l'Organisateur.
4. L'Organisateur n'est pas responsable du défaut de livraison des candidatures pour des raisons indépendantes de sa volonté, telles que des problèmes techniques, des pannes du système informatique ou des erreurs des participants lors de la soumission des candidatures.
5. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un participant en cas de :
 - o Transmission de fausses données dans le formulaire de candidature,
 - o Violation des dispositions du Règlement,
 - o Non-coopération dans la mise en œuvre des différentes étapes du concours.
6. L'organisateur n'est pas tenu de rembourser les frais liés à la participation au concours, tels que les frais de préparation de la candidature, les frais de déplacement ou autres dépenses engagées par les participants.
7. Dans les domaines non réglementés par le présent règlement, les dispositions du droit polonais s'appliquent, y compris le Code civil et les dispositions sur la protection des données personnelles (RGPD).

Annexes au Règlement

1. Annexe n°1 : Formulaire de candidature au Concours de Musique.
2. Annexe n°2 : Formulaire de consentement du parent/tuteur légal (s'applique aux participants mineurs).

Annexe n°1 au Règlement du Concours de Musique

Formulaire de candidature au concours de musique

1. Nom et prénom :

.....

2. Date de naissance :

.....

3. Adresse résidentielle :

.....

4. Numéro de téléphone :

.....

5. Adresse e-mail :

.....

6. Lien vers le profil des réseaux sociaux :

7. Lien vers un enregistrement vidéo d'un maximum de 3 chansons interprétées (live) :

.....

Déclarations et consentements du participant (personne majeure) :

1. Acceptation du Règlement :

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement du Concours Musical organisé par le Grand Club Paris et j'en accepte pleinement les dispositions.

2. Droits d'auteur :

Je déclare que :

- J'ai tous les droits d'auteur sur les enregistrements vidéo transmis et j'ai obtenu le consentement approprié pour leur utilisation par l'Organisateur.
- Les enregistrements téléchargés ne violent pas les droits de tiers, notamment les droits d'auteur, les droits voisins, les droits à l'image ou les droits personnels.
- En cas de réclamations de tiers, j'en suis entièrement responsable et m'engage à couvrir tous les frais y afférents, y compris les indemnisations, pénalités et autres dépenses engagées par l'Organisateur.

3. Consentement au traitement des données personnelles (RGPD) :

J'accepte le traitement de mes données personnelles par le Grand Club Paris basé à Tczew, ul. Nowy Rynek 2, afin de mettre en œuvre et de promouvoir un concours musical conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

• Informations sur le traitement des données :

- a) L'administrateur des données personnelles est Grand Club Paris ;
- b) Les données seront traitées uniquement à des fins liées à l'organisation du concours, à sa promotion et à l'archivage des résultats ;
- c) Les données seront conservées pendant la période nécessaire pour atteindre les objectifs du concours et les exigences légales ;
- d) J'ai le droit d'accéder à mes données, de les rectifier, de les supprimer ou de limiter le traitement, ainsi que de m'opposer au traitement et au transfert des données ;
- e) J'ai le droit de déposer une plainte auprès du président de l'Office de protection des données personnelles ;
- f) La fourniture de données est volontaire, mais le non-respect de cette obligation empêche la participation au concours.

4. Consentement à utiliser l'image et les enregistrements envoyés :

J'accepte l'utilisation gratuite des enregistrements vidéo que j'ai envoyés par Grand Club Paris à des fins promotionnelles, pédagogiques et artistiques, notamment pour la publication de :

- Sur le site Internet de l'Organisateur,
- Sur les réseaux sociaux de l'Organisateur,

- Dans le matériel promotionnel lié au concours et aux activités de l'Organisateur.

2. Consentement à l'enregistrement et à l'utilisation du matériel produit par l'Organisateur :

Je consens à :

- La préservation de mon image et prestations par le Grand Club Paris pendant toutes les étapes du concours (y compris les tours de qualification, les auditions live, les ateliers vocaux, les demi-finales et finales).

- L'utilisation de matériel enregistré (vidéo, photos, son) à des fins promotionnelles, éducatives, marketing et artistiques, y compris la publication :

a) Sur le site Internet de l'Organisateur,

b) Sur les réseaux sociaux de l'Organisateur,

c) Dans le matériel promotionnel lié aux activités de l'Organisateur,

d) Dans les projets pédagogiques et artistiques mis en œuvre par l'Organisateur.

6. Renonciation aux réclamations :

Je déclare que je ne ferai aucune réclamation en relation avec l'utilisation, de mon image, des enregistrements ou du matériel envoyé et enregistré pendant le concours par l'Organisateur, conformément au Règlement.

Date et signature du participant :

.....

Annexe n°2 au Règlement du Concours de Musique

Consentement du parent/tuteur légal d'un mineur pour participer au concours de musique

1. Nom et prénom du participant :

.....

2. Date de naissance du participant :

.....

3. Adresse résidentielle du participant :

.....

Coordonnées du parent/tuteur légal :

1. Nom et prénom du parent/tuteur légal :

.....

2. Adresse de résidence du parent/tuteur légal :

.....

3. Numéro de téléphone :

.....

4. Adresse e-mail :

.....

Déclarations et consentements du parent/tuteur légal :

1. Consentement à participer au concours :

Je déclare être le parent/tuteur légal du participant au concours, [Nom du participant], et j'accepte sa participation au Concours de Musique organisé par le Grand Club Paris.

2. Acceptation du Règlement :

Je déclare avoir lu le Règlement du Concours Musical et en accepter pleinement les termes au nom du mineur.

3. Droits d'auteur :

Je déclare que :

- Au nom d'un mineur, je dispose de tous les droits d'auteur sur les enregistrements vidéo envoyés par lui ou j'ai obtenu le consentement approprié pour leur utilisation par l'Organisateur.
- Les enregistrements téléchargés ne violent pas les droits de tiers, notamment les droits d'auteur, les droits voisins, les droits à l'image ou les droits personnels.
- En cas de réclamations de tiers, j'en suis entièrement responsable et m'engage à couvrir tous les frais y afférents, y compris les indemnisations, pénalités et autres dépenses engagées par l'Organisateur.

4. Consentement au traitement des données personnelles (RGPD) :

J'accepte le traitement des données personnelles de mon enfant par le Grand Club Paris basé à Tczew, ul. Nowy Rynek 2, afin de mettre en œuvre et de promouvoir un concours musical conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

- Informations sur le traitement des données :

- a) L'administrateur des données personnelles est Grand Club Paris ;
- b) Les données seront traitées uniquement à des fins liées à l'organisation du concours, à sa promotion et à l'archivage des résultats ;
- c) Les données seront conservées pendant la période nécessaire pour atteindre les objectifs du concours et les exigences légales ;
- d) J'ai le droit d'accéder aux données de l'enfant, de les rectifier, de les supprimer ou de limiter le traitement, ainsi que de m'opposer au traitement et au transfert des données ;
- e) J'ai le droit de déposer une plainte auprès du président de l'Office de protection des données personnelles ;
- f) La fourniture des données est volontaire, mais le non-respect de cette obligation empêche l'enfant de participer au concours.

5. Consentement à l'utilisation de l'image et des enregistrements d'un mineur :

J'accepte l'enregistrement et l'utilisation gratuits de l'image et des enregistrements de mon enfant, envoyés et enregistrés pendant le concours, à des fins promotionnelles, éducatives et artistiques, y compris la publication de :

- Sur le site Internet de l'Organisateur,
- Sur les réseaux sociaux de l'Organisateur,
- Dans le matériel promotionnel lié au concours et aux activités de l'Organisateur.

6. Consentement à l'enregistrement et à l'utilisation du matériel produit par l'Organisateur :

Je consens à :

- Préserver l'image de mon enfant et ses performances par le Grand Club Paris pendant toutes les étapes du concours (y compris les tours de qualification, les auditions live, les ateliers vocaux, les demi-finales et finales).
- L'utilisation de matériel enregistré (vidéo, photos, son) à des fins promotionnelles, éducatives, marketing et artistiques, y compris la publication :

- a) Sur le site Internet de l'Organisateur,
- b) Sur les réseaux sociaux de l'Organisateur,
- c) Dans le matériel promotionnel lié aux activités de l'Organisateur,
- d) Dans les projets pédagogiques et artistiques mis en œuvre par l'Organisateur.

7. Renonciation aux réclamations :

Je déclare que je ne ferai aucune réclamation en relation avec l'utilisation de l'image, des enregistrements ou autres matériels de mon enfant envoyés ou enregistrés dans le cadre du Concours par l'Organisateur, conformément au Règlement.

Date et signature du parent/tuteur légal :

.....